**ATTESTATION DE NATATION SAUVETAGE**

Je Soussigné (e) :

Maître Nageur Sauveteur, n° de carte ou diplôme :

Adresse :

Tél :

Certifie que Mme, M

Adresse :

Tél :

A satisfait sous mon contrôle aux épreuves suivantes :

**1/ Un départ plongé, suivi d’une nage libre**, puis recherche d’un mannequin réglementaire de type « Pitet » agréé par le Ministère chargé des Sports, immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur de 2 mètres minimum et de 3 mètres maximum, une remontée en surface suivie d’un remorquage sur 25 mètres, prise réglementaire et sans immersion de la tête du mannequin de plus de 5 secondes.

**Un parcours de 200 mètres nage libre** avec franchissement en immersion complète de 8 obstacles de 2 mètres de largeur, sans limite de temps.

Obstacles :

- obstacles délimités par deux lignes flottantes, distantes de 2 mètres et placées perpendiculairement aux couloirs de nage ;

- bassin de 25 mètres, 1 obstacle médian ;

- bassin de 50 mètres, 2 obstacles situés respectivement à 12,50 mètres et 37,50 mètres du bord de départ.

*Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d’une certification d’encadrement des activités aquatiques conforme aux exigences des dispositions de l’article L.212-1 du code du sport.*

*Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BPJEPS activités aquatiques et de la natation, de maître nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l’attestation de « Natation / Sauvetage ».*

Fait à : Le :

Certifié exact

Signature :